



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Numéro France Travail 10087772204

M. LENHARTOVA SEBASTIEN
8 CHEMIN CARREAU DE LA MINE
63340 CHARBONNIER LES MINES

Références à rappeler

numéro identifiant 1263813K
numéro de dossier 984

ISSOIRE, le 07 avril 2025

TW990002

Objet : **Confirmation de votre inscription à France Travail**

(A conserver - courrier disponible 36 mois sur votre espace personnel)

Monsieur LENHARTOVA,

ACX4

Nous vous informons que vous êtes inscrit à France Travail depuis le 05 avril 2025.

Les services à votre disposition

FT44

Votre inscription à France Travail vous permet d'avoir accès :

- **aux services de France Travail**, sur votre espace personnel (1),
Pour votre première connexion, identifiez-vous avec votre numéro France Travail 10087772204 et le code d'accès créé lors de votre inscription ou transmis par courrier séparé
- **aux offres d'emploi** (2) **et de formation** (3)
- **aux événements en ligne et près de chez vous** (rencontres avec des professionnels, découvertes, métiers, job dating, etc.) (4)
- **aux ateliers** (mettre à jour son CV, convaincre en entretien, créer son entreprise...).

C44/ID003

En fonction de votre situation : vous devrez vous actualiser chaque mois auprès de France Travail. Pour vérifier si vous êtes concerné, rendez-vous sur votre espace personnel France Travail entre le 28 du mois en cours et le 15 du mois suivant.

Les prochaines étapes

Votre inscription vous permet de bénéficier **d'un accompagnement** dans votre projet professionnel et le développement de vos compétences par votre organisme référent (5) qui prendra contact avec vous.

(1) Espace personnel : <https://candidat.francetravail.fr/espacepersonnel/>

(2) Offres espace candidat : <https://candidat.francetravail.fr/rechercheoffre/landing>

(3) Trouver ma formation : <https://candidat.francetravail.fr/formations/>

(4) Mes Evènements Emploi : <https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/>

(5) L'organisme référent est celui qui vous accompagne dans votre parcours selon votre situation. Il peut s'agir de France Travail, du Conseil départemental ou de la Collectivité (ou un de ses partenaires), de la Mission Locale ou de Cap Emploi.

FRANCE TRAVAIL AUVERGNE-RHONE-ALPES

AFT ISSOIRE 47 RUE DU 8 MAI 63504 ISSOIRE CEDEX

www.francetravail.fr - **3949** Service gratuit + prix appel

ACCES LIBRE DE 8H30 A 12H30 DU LUNDI AU VENDREDI. RECEPTION SUR RENDEZ-VOUS L'APRES-MIDI SAUF LE JEUDI JEUDI

LENHARTOVA SEBASTIEN

Références : 1263813K

Ensemble, vous établirez :

- un **bilan personnalisé** de votre situation,
- un **contrat d'engagement** présentant les démarches à réaliser.

Vous pourrez demander à recevoir une allocation ou une aide financière de la part de France Travail si l'étude de votre situation confirme que vous en remplissez les conditions.



Retrouvez les informations essentielles sur votre inscription et votre parcours à France Travail sur le site de France Travail à l'article « Mon inscription à France Travail » ⁽⁶⁾.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur LENHARTOVA, nos salutations distinguées.

Le Directeur de l'agence

Vous recevez vos courriers de manière dématérialisée. Un e-mail vous informera du dépôt de nouveaux courriers sur votre espace personnel.

⁽⁶⁾ Mon inscription à France Travail : <https://plmpl.fr/c/tcLhA>

INFORMATIONS LEGALES ET GESTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

1. Comment la présente décision a été prise par France Travail ?

Cette décision est fondée sur un traitement algorithmique, permettant de vérifier que vous remplissez les conditions prévues par la réglementation en vigueur, à partir des informations connues à ce jour.

Vous pouvez :

- consulter les règles de ce traitement algorithmique et les principales caractéristiques de sa mise en œuvre ⁽¹⁾ sur le site de France Travail dans la rubrique « Algorithmes ⁽²⁾ »,
- obtenir ces informations auprès de votre agence France Travail ⁽³⁾ qui a un mois à compter de votre demande pour vous les fournir. Au-delà de ce délai, si vous n'avez pas obtenu les informations demandées auprès de votre agence France Travail, vous avez deux mois pour saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), selon les modalités décrites sur son site www.cada.fr.

2. Que devez-vous faire de ce courrier ?

Nous vous conseillons de conserver ce courrier, sans limite de durée, dans vos archives personnelles. Il pourrait vous être demandé par d'autres organismes.

Pendant 36 mois, le courrier est disponible sur :

- votre espace personnel France Travail, service « Mes échanges avec France Travail, Mes courriers reçus »,
- sur votre application mobile France Travail, « Mon Espace ».

3. Pourquoi et comment France Travail utilise vos données personnelles ?

France Travail utilise vos données personnelles dans le cadre de ses missions de service public ⁽⁴⁾ afin de gérer :

- l'inscription à France Travail,
- l'indemnisation chômage et l'attribution d'aides,
- l'orientation vers l'organisme approprié, le diagnostic de la situation,
- la réalisation et le suivi du contrat d'engagement, le contrôle de la recherche d'emploi et ses conséquences sur votre inscription et votre indemnisation,
- la mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi,
- la prévention et la lutte contre les fraudes,
- l'alimentation des fichiers statistiques et de pilotage.

Ces données personnelles :

- sont issues des éléments que vous avez déclarés à France Travail, des données et attestations fournies par votre ou vos employeurs, des organismes de protection sociale et/ou d'autres administrations publiques, en fonction de votre situation,
- peuvent être échangées avec des prestataires, partenaires de France Travail, organismes de protection sociale et administrations publiques dans la limite des informations nécessaires à leurs missions.

4. Quels sont vos droits par rapport à vos données personnelles ?

Vous ne pouvez pas vous opposer à la collecte et au traitement de vos données. Toutefois, vous avez un droit d'accès, de rectification et de limitation de ces données. Vous pouvez exercer ce droit auprès de votre agence France Travail ou auprès du délégué à la protection des données de France Travail en complétant le formulaire de demande d'exercice de droits à votre disposition dans la rubrique « Politique de confidentialité : protection des données personnelles ⁽⁵⁾ » sur le site internet de France Travail.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits à la protection des données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Rendez-vous sur le site de France Travail pour plus d'informations sur la protection de vos données ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Conformément à l'article L. 311-3-1 du code des relations entre le public et l'administration

⁽²⁾ Algorithmes : <https://www.francetravail.fr/candidat/algorithmes.html>

⁽³⁾ Votre agence France Travail : <https://candidat.francetravail.fr/espacepersonnel/contacts-agence>

⁽⁴⁾ Dans les conditions prévues aux articles R. 5312-38 à R. 5312-46 du code du travail

⁽⁵⁾ Protection des données personnelles :

<https://www.francetravail.fr/informations/informations-legales-et-conditions/protection-des-donnees-personnel.html>